



Coordination
Intercommunautaire
Contre l'Antisémitisme
et la Diffamation

**RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'ANTISEMITISME
EN SUISSE ROMANDE
ANNEE 2012**

Document de synthèse



Le nombre total d'actes antisémites enregistrés en 2012 en Suisse romande est de 87, ce qui représente une baisse de 33% par rapport à l'année 2011 (130 actes).

La CICAD constate que le nombre d'actes graves enregistrés est passé de 5, en 2011, à 1 en 2012. Le nombre d'actes sérieux, en revanche, augmente légèrement depuis 2010, passant de 5 à 6 (entre 2010 et 2011), puis à 8 (de 2011 à 2012). La baisse constatée pour 2012 concerne donc en premier lieu les actes préoccupants, principalement les commentaires sur internet (blogs et sites de médias romands).

Une situation qui nécessite un engagement à long terme de la part des hébergeurs concernés. A cet égard, la CICAD avait souhaité, en avril 2012, la fin du « système d'anonymat sur la toile », ainsi que la modération des commentaires « avant et non après leur publication ».

Nous constatons que les efforts pour dénoncer systématiquement tout acte antisémite portent leurs fruits, notamment concernant le problème des commentaires anonymes postés sur internet. Nous observons une diminution significative du nombre de commentaires antisémites postés sur les sites de médias romands; cette diminution fait suite à une série de mesures prises par les rédactions concernées (volonté de mettre fin à l'anonymat des commentaires, meilleure modération des commentaires, etc), que nous saluons, même si elles n'ont pas permis de régler totalement le problème.

Par ailleurs, l'émergence de groupuscules d'extrême-droite, que nous voyons évoluer depuis quelques années déjà, reste un sujet de préoccupation. Qu'ils se réclament ouvertement de l'idéologie nationale-socialiste ou qu'ils se contentent de relayer les dernières théories complotistes, ces différents groupes ont un ennemi commun bien identifié: les Juifs, désignés comme la source de tous les maux.

Parallèlement, la résurgence de thèses antisémites provenant des milieux catholiques intégristes nous oblige à une certaine vigilance. La Fraternité Sacerdotale St Pie X reste marquée par un antijuïaïsme idéologique, comme en témoignent les propos tenus le 28 décembre 2012 par Mgr Bernard Fellay, Supérieur général de la Fraternité, désignant les Juifs comme « ennemis de l'Eglise ».

Depuis quelques années, l'antisémitisme sur les réseaux sociaux (*Facebook* et *Twitter*, notamment) se manifeste de plus en plus. Brouillant la frontière entre domaine public et sphère privée, les réseaux sociaux permettent en effet à de nombreuses personnes d'exprimer des opinions antisémites au su et au vu de tous, sous couvert de conversations « privées ».



Enfin, l'actualité proche-orientale – et notamment le conflit israélo-palestinien – est toujours l'occasion pour certains de laisser libre cours à leurs préjugés antisémites, prétextant une simple critique de la politique israélienne. D'aucuns vont même jusqu'à prétendre que les Juifs auraient inventé la Shoah afin de créer un sentiment de culpabilité au sein de la population et d'en profiter pour mener une politique répressive à l'encontre des Palestiniens.

En conclusion, l'observation générale de la situation permet de constater le développement de réseaux extrémistes qui surfent sur les théories du complot. De plus, la situation économique incite nombre d'entre eux à désigner un bouc émissaire, rôle qui semble échoir, comme souvent, aux Juifs. Face à ce phénomène, les réponses apportées par les autorités ne sont, selon notre analyse, pas assez fermes.

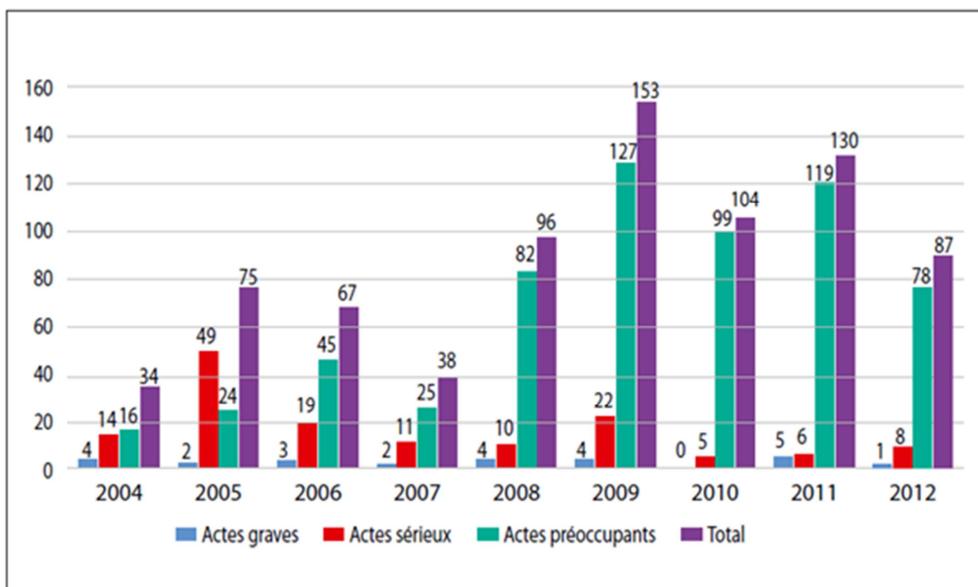
Recommandations pour la lutte contre l'antisémitisme

- **La lutte contre le racisme et l'antisémitisme doit se concevoir dans une approche d'éducation et de prévention.** Des initiatives restent à prendre dans les établissements scolaires afin de prévenir les phénomènes de racisme et d'antisémitisme, malheureusement encore trop souvent constatés.
- **Il incombe à chacun de nos élus d'être vigilants.** Chaque acte antisémite est un coup porté aux valeurs que nous défendons tous. Nous attendons de nos élus qu'ils prennent les initiatives qui s'imposent et dénoncent, de leur propre chef et avec fermeté, toute atteinte à l'intégrité des personnes ou des biens et toute propagation de la haine raciale relayée par des médias ou des institutions.
- **Les médias doivent rester vigilants quant au contenu de leurs publications.** La liberté d'expression n'autorise pas les opinions et amalgames antisémites. Les rédactions des différents médias romands ont, semble-t-il, bien compris le problème que pose la diffusion de propos antisémites par le biais de courriers de lecteurs ou de commentaires sur internet et ont pris un certain nombre de mesures afin d'y remédier. Nous ne pouvons que saluer cette initiative. Néanmoins, trop de commentaires antisémites continuent de passer «entre les filets» de la modération. Enfin, les responsables des différentes rédactions doivent se montrer attentifs à certains titres d'articles, textes ou blogs qui pourraient véhiculer des préjugés antisémites. Notamment, l'appartenance religieuse de personnes impliquées dans des affaires pénales ne devrait pas être mentionnée lorsque cette information est sans lien avec l'affaire relatée.

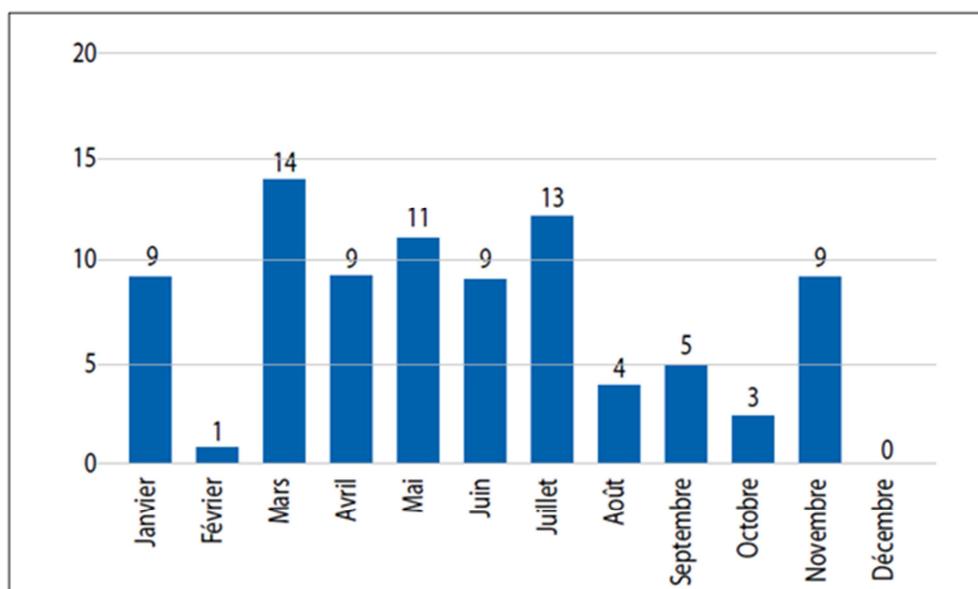
Tableaux des actes recensés en Suisse romande pour l'année 2012

Catégories	Nombre d'actes recensés
Actes graves	1
Actes sérieux	8
Actes préoccupant et indicateurs	78
Total	87 actes recensés

Evolution des actes antisémites sur les neuf dernières années (2004-2012)



Nombre d'actes antisémites répartis par mois au cours de l'année 2012



Coordination Intercommunautaire contre l'Antisémitisme et la Diffamation

Case Postale 5020 – 1211 Genève 11

Tél. 022 321 48 78 – fax: 022 321 55 28 – cicad@cicad.ch – www.cicad.ch

© CICAD 2013